



Matchplay 2020

Règlement de la compétition

Inscription :

L'inscription pour la compétition Matchplay se fait au secrétariat du Golf de Clervaux.

La compétition est ouverte à tous les membres du Golf Club Clervaux avec un Handicap de 36 au maximum.

Délai d'inscription : **28 juin 2020**

Droit de jeu : 10,00 € (pour toute la compétition) à payer en espèces au secrétariat du Golf avant le départ du premier tour.

Déroulement de la compétition :

La compétition se jouera en formule à élimination « double K.O. ».

32 joueurs au maximum sont amenés à disputer **le premier tour à partir du 1 juillet 2020**. La liste des départs sera publiée en temps utile. **La date butoir pour la première journée est le 11.07.2020 (inclus).**

Les 16 vainqueurs se retrouveront au tableau des gagnants et les 16 perdants au tableau des perdants. Dès le deuxième tour, le vainqueur reste dans le tableau des gagnants et le perdant est qualifié pour le tableau des perdants. Au tableau des perdants, les vainqueurs se qualifient pour le prochain tour des perdants et *les perdants de ce tableau seront éliminés du tournoi.*

Les dates butoir de chaque tour seront indiquées sur les tableaux affichés au clubhouse. **Le délai à respecter pour chaque tour est de 10 à 14 jours.**

Les joueurs se contactent directement et le plus rapidement possible pour organiser leur rencontre. Les n° de téléphone et adresse d'e-mail sont à demander par les joueurs au secrétariat du club. Avec leur inscription, les joueurs autorisent le secrétariat à les communiquer à cette fin.

Concernant les matchs qui ne seront pas joués à la date butoir, la partie sera décidée par un tirage au sort. Le vainqueur reste au tableau des vainqueurs, le perdant joue au tour des perdants.

Déroulement des parties :

Les matchs se déroulent en formule Match-play.

Le nombre de coups rendus sera égal à la 1/2 de la différence d'index à la clôture des inscriptions, arrondi supérieur à partir de 0,5.

P. ex. : Joueur A, HCP 7,4 / Joueur B, HCP 23,9.

La différence entre les deux HCP est 16,5, c.à.d. on prend la moitié pour les coups à donner.

Joueur B a 8 coups sur le joueur A (C'est-à-dire que sur les huit trous classés les plus difficiles, le joueur B a droit à un coup supplémentaire sur ces trous pour être à égalité.).

L'index pris en compte pour le calcul des coups reçus est limité à 36.

Le HCP des participants est pris en compte le jour de la publication des parties à jouer pour chaque journée.

Les repères de départ seront pour **les hommes repères jaunes**, pour **les dames repères rouges**.

Sur le tee n°1, l'honneur revient au joueur le mieux classé, par la suite il revient au vainqueur du trou précédent.

En cas d'égalité après 18 trous, le match se poursuit en 'Play-off' sans coups reçus sur les trous 1, 8, 9 et ceci jusqu'au moment où le vainqueur est déterminé.

Directement à l'issue du match, le vainqueur communique le résultat de la partie au secrétariat du Golf.

Remise de prix :

La remise de prix sera faite pendant la fête de fin saison.

La date exacte sera communiquée en temps utile.

Commission de la compétition :

Le comité du Golf Club Clervaux Asbl.

Pour toute réclamation ou question de règles, veuillez-vous adresser directement à la commission de la compétition (et non au secrétariat !).

L'amusement, l'étiquette, l'amitié et les règles du golf sont essentiels et à respecter par les participants.